

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 9 juin deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 2 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la Présidence de Mme Laïla MEILLAUD, 1^{ère} adjointe.

Etaient présents : Mme Laëtitia BOBEL, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, MM. Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, M. Jean-Marc LAVIGNE, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, François PIGNOL, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à Mme Laïla MEILLAUD, M. Marien DUFOURD a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, M. René LEMERLE a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, Mme Lydie ROBERT a donné pouvoir à M. Yves FERRIER.

Absents : Mmes Sandra AUJOL, Caroline LESENS, M. Jean-Claude PROST.

Secrétaire de séance: Mme Danielle RANCY

2023-29: SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE DES SECTEURS DE LEZOUX, MARINGUES ET VERTAIZON (SIASD) – DESIGNATION DE DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANTS

Vu l'arrêté préfectoral n° 20230524 du 30 mars 2023 portant modification des statuts du SIASD de Lezoux, Maringues et Vertaizon, par la modification de la répartition des délégués,

Mme la 1^{ère} adjointe explique qu'il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et deux délégués suppléants, et propose :

- Déléguée titulaire : Mme Danielle RANCY
- Déléguées suppléantes : Mme Laïla MEILLAUD et Mme Lydie ROBERT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE**, à l'unanimité des membres présents et représentés, la désignation des délégués titulaire et suppléants telle que détaillée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie le 12 juin 2023,
Certifiée transmise en Préfecture, le 12 juin 2023,

Pour le Maire, par délégation,
Le 2^{ème} adjoint,
Yves FERRIER